



**Collectif du Patrimoine des Comores**

**Compte rendu**

**Assemblée générale ordinaire**

**Lundi 24 mai 2021**

**Via ZOOM**

**Obligations légales**

La tenue de notre Assemblée Générale via Internet est soumise à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 (articles 5, 6 et 6-1).

L'article 5 de cette ordonnance permet aux membres de l'assemblée de participer par voie de conférence téléphonique ou audiovisuelle

L'article 6-1 permet aux membres de l'assemblée de voter par correspondance

L'article 6 permet de procéder à une consultation écrite de l'assemblée.

Cette consultation a été adressée aux membres le 23 mai 2021. Les questions posées ont été les suivantes :

- Q1 : Approuvez-vous le rapport moral de la présidente, Mme Fatima BOYER de l'exercice 2020 ? Voir ci dessous : « Rapport Moral »

- Q2 : Approuvez-vous le rapport financier de l'exercice 2020 par le trésorier, M. Bernard BOYER ? Voir ci dessous : « Compte de Résultat »

- Q3: Approuvez-vous le budget prévisionnel pour les projets devant être conduits en 2021 ? Voir ci dessous « Budget prévisionnel, Chantier Ujumbé exercice 2021 »

- Q4 : Approuvez-vous l'ouverture à Mutsamudu d'un nouveau compte bancaire dédié au chantier de l'Ujumbé ?

54 % des membres ont participé à ces votes

Les réponses aux questions posées ont été les suivantes.

Q1 : Approuvé à l'unanimité

Q2 : 93 % d'approbations et 7 % de non exprimés

Q3 : 93 % d'approbations et 7 % de non exprimés

Q4 : 87 % d'approbations et 13%de non exprimés

**NB : Dans les lignes qui suivent, le texte envoyé aux membres avant l'AG est repris sans modification, retrait ou ajouts en caractères normaux , les interventions lors de l'AG le sont en italique.**

**Début de l'AG du 24 mai 2021 à 17 h 00**

*La secrétaire souhaite la bienvenue aux participants et annonce l'ordre du jour. Elle précise que selon les règles en vigueur dans les AG faites via zoom, les votes ont été réalisés par internet et validés avant le début de la réunion.*

*Le rapport moral, le rapport financier, le budget du chantier à venir, l'ouverture d'un compte réservé à ce chantier dans une banque de Mutsamudu ont été approuvés par les votants. En conséquence, il n'y aura pas de lecture des rapports puisqu'ils ont été communiqués aux participants avant l'Assemblée ni vote des décisions. Par contre, l'assemblée générale débattrà des points de l'Ordre du Jour ci dessous.*

## **Ordre du jour :**

- 1. Bilan des activités menées durant l'exercice 2020 :**
  - 1.1 Rapport Moral**
  - 1.2 Rapport Financier**
- 2. Débat sur les projets devant être conduits en 2021 :**
  - 2.1 Poursuite des travaux de l'Ujumbé :**
    - 2.1.1 Budget prévisionnel.**
    - 2.1.2 Ouverture à Mutsamudu d'un nouveau compte bancaire dédié au chantier.**
  - 2.2 Participation au processus de classement des sites des Comores au PM de l'UNESCO**
  - 2.3 Autres :**
    - 2.3 .1 Relation avec le Cordouan**
    - 2.3.2 Participation au Salon Solidarissimo à Colmar en Alsace,**
- 3 Vie de l'association :**
  - 3.1. Appel à candidature pour le renforcement du bureau du Collectif**
  - 3.2 Élection du nouveau bureau**

*La Présidente remercie les participants à cette Assemblée Générale par zoom, ce 24 mai 2021 à 18 heures qui met fin à une année de confinement.*

*Comme il a été dit dans le rapport moral, l'essentiel de notre activité visible en 2020 a été menée à Mutsamudu.*

*A ce titre, la Présidente adresse ses remerciements à l'Ambassade de France, à l'association REMPART ainsi qu'à messieurs Michel Claude de TSF, Musbahou Ben Ahmed, Directeur du CNDRS Anjouan et responsable de l'Antenne, Farid Rachadi, directeur de la Culture à Anjouan et coordinateur de la formation des Guides et Hortense Belhôte, responsable des projets auprès du CPC ainsi que toute l'équipe de l'antenne CPC dont le local est pour les associations de la ville un pôle d'activités de formation et de rencontres fonctionnant depuis 2017. Un remerciement tout particulier doit être adressé à l'association UESMA (Union des Étudiants et stagiaires de Mahajunga et l'île d'Anjouan), organisateur de formations à destination des jeunes et des femmes. L'organisation de cette réunion doit tout à notre secrétaire, Hanane Arhadi à qui elle adresse les remerciements des membres du bureau.*

## **Rapport Moral**

### **Introduction**

Entre l'AG de 2020 (29 février 2020) et aujourd'hui, nous avons subi une crise sanitaire qui a touché notre association comme la plupart des organisations et entreprises. Pourtant, comme il va être développé dans les paragraphes qui suivent, notre activité n'a pas été réduite à zéro. Tout au contraire, nous avons pu réfléchir et agir, si bien qu'à l'issue de la période de confinement, nous abordons notre futur avec optimisme et détermination

## **1 . Événements de 2020 – 2021 ayant marqué la vie de notre association**

Au cours des quatorze mois et demie qui viennent de s'écouler, les événements suivants se sont déroulés :

### **- Fin de notre partenariat avec l'association CHAM**

A la suite d'une entrevue le 3 mars 2020 à Paris, entre le Président de CHAM, monsieur Christian Piffet et la Présidente du Collectif du Patrimoine des Comores, il est apparu qu'il était désormais impossible d'envisager de poursuivre notre partenariat. CHAM jugeant qu'il n'était pas en mesure d'assurer le suivi de nos futurs travaux et de leur dominante en charpenterie, nous a informé de la fin de sa collaboration pour le chantier de l'Ujumbé. Nous avons pris acte de sa décision.

Jusqu'à là, nos deux associations ont travaillé dans l'entente et la confiance réciproque.

Nous sommes reconnaissants à Monsieur Christian Piffet pour tout ce qu'il a apporté à notre projet.

### **- Arrivée de Gerda Henkel dans notre tour de table**

Grâce à un travail d'approche mené par monsieur Pierre Blondin, nous avons réussi à intéresser la fondation Gerda Henkel, puissante ONG qui soutient en particulier la recherche universitaire en Afrique et appuie les initiatives dans le domaine culturel et patrimonial.

A ce titre, le Conseil d'Administration de la Fondation a évalué notre projet et accordé aux travaux de restauration de l'Ujumbé, une subvention de 46 000 euros versée en deux tranches .

### **- Mise en place du dossier de nomination des « Sultanats Historiques des Comores », candidats à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.**

Depuis 2018, un comité national est en charge de ce dossier à Moroni. Il est piloté par le Ministère de la Culture et le CNDRS. Nous suivons avec intérêt l'évolution de leurs travaux.

À ce jour, cet événement n'a pas eu un grand impact auprès de la population, sans doute faute de communication de la part des autorités mobilisées par la lutte contre le COVID 19. Toutefois, le dossier a suscité un certain intérêt à l'extérieur. .

C'est ainsi que le Sultanat d'Oman a accordé une aide de 585 000 \$ au profit de cinq pays de l'est Africain et de l'océan Indien: Comores, Kenya, Madagascar, Somalie et Tanzanie. Cette subvention a pour finalité d'appuyer leur action en vue du classement de leurs sites au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Nous avons suggéré au bureau de l'UNESCO à Nairobi et à l'équipe de Moroni d'utiliser cette opportunité pour renforcer les liens entre les pays bénéficiaires par la mise en place d'un réseau d'échange et d'appui.

Selon nous, l'équipe de Moroni souffre d'un certain isolement et d'une insuffisance de compétences dans ces domaines et des moyens financiers limités. Grâce à ce réseau, ces carences pourraient être amoindries .

## **2. Actions menées par le CPC au cours de l'exercice 2020**

### **2.1 Préparation du chantier de l'Ujumbé 2021**

Grâce à la première tranche de la subvention de Gerda Henkel ainsi que les deux subventions du ministère de la Culture (2020 et 2021), nos capacités financières s'élèvent à environ 45 000 euros dont 5000 euros sont consacrés aux études de l'Ujumbé. Soit la somme de quarante mille euros (40 000 €) pour financer les travaux du prochain chantier, (voir rapport financier).

A l'heure actuelle, notre action se concentre sur la préparation: choix d'une date de démarrage en fonction du Covid, commande de fournitures préalables (chaux, poutres, etc), recherche de financements complémentaires et constitution de l'équipe d'expatriés dirigeant le chantier.

Préparation de la formation des guides avec TSF.

## **2.2 Actions menées aux Comores**

### **2.2.1 Aide de REMPART aux associations anjouanaises.**

L'association REMPART fédère un vaste réseau associatif de défense et de mise en valeur du patrimoine. Dans l'octroi d'une aide en provenance de l'ONG ALIPH, elle nous a demandé en août 2020 d'assurer le relais à deux associations anjouanaises, à savoir "Les Gardiens du patrimoine" à Domoni et l'Antenne du CPC à Mutsamudu. Les projets retenus sont respectivement les travaux de consolidation des palais de la ville de Domoni menaçant de s'écrouler (budget 8510 €) et une formation visant à renforcer les capacités des responsables associatifs locaux ainsi que l'acquisition de matériel informatique pour le bureau de l'antenne de Mutsamudu (budget 4255 €).

C'est dans ce cadre que notre antenne a pu organiser, du 9 au 14 novembre 2020, une formation de 6 jours pour 15 responsables d'associations venus de diverses régions de l'île d'Anjouan sur le thème "Renforcement des capacités des équipes locales par une formation à la gestion des associations, aux techniques de communication et aux outils numériques".

L'animation était assurée par Monsieur Ammre Abdallah, formateur international de la JCI pour le module "Gestion des Associations" et Monsieur Alkhalil Ibrahim, technicien supérieur en Infrastructure et Réseau d'accès pour le module "TICS, Marketing et Communication".

En outre, grâce à la subvention, l'antenne a pu acquérir un ordinateur et un vidéo projecteur. L'Achat d'un groupe électrogène est en attente.

### **2.2.2 La formation des Guides touristiques**

Elle est le résultat des missions aux Comores menées depuis 2017 par notre partenaire TSF.

Après plusieurs reports de la date en raison de l'épidémie, la formation s'est enfin tenue à Mutsamudu du 17 mars au 9 Avril 2021.

Elle avait pour but d'accroître les compétences des guides touristiques opérant aux Comores avec pour objectif final la création d'un "Bureau des guides". Ce dernier permettra une meilleure organisation des guides et une meilleure visibilité de la profession. Dans l'avenir, celle ci devra jouer un rôle important dans la mise en valeur et la protection des sites archéologiques et naturels de l'archipel.

Animée par Michel Claude, administrateur de TSF Sur le thème « Savoir être et savoir faire » qui balayait tout le champs des connaissances nécessaires aux personnes en contact avec les touristes. Cette formation a réuni, à Mutsamudu pendant deux semaines, des stagiaires venus des trois îles de l'Union des Comores. Le programme a permis l'alternation des formations en salle et des visites sur le terrain. Pour mener à bien cette opération, monsieur Michel Claude était assisté d'intervenants locaux venus également des 3 îles. Il s'agit de messieurs Azali Said Ahmed, responsable de l'ONG Ulanga, Hadad Djabir Directeur du CNDRS à Mohéli, Badroudine Kassim ancien responsable de l'Office du Tourisme à Anjouan et Musbhou Ben Ahmed, Directeur du CNDRS à Anjouan et responsable de l'Antenne, ainsi qu'un représentant de l'ONG Dahari.

## **2.3 Actions menées en France**

### **2.3.1 Participation à la communication sur le Phare du Cordouan**

Sur proposition du Ministère de la Culture à Paris, nous avons accepté de nous associer à la campagne de communication menée par l'équipe chargée du classement du phare du Cordouan, édifice remarquable de l'architecture maritime cis à l'embouchure de la Gironde.

Notre participation a consisté à la réalisation d'une vidéo, d'un power-point de soutien et à la participation à une visioconférence. Ces documents sont consultables sur le site du Cordouan et sur le site de notre association.

Par cette action, nous espérons avoir contribué à l'amélioration de la notoriété et de la visibilité nationale et internationale du projet de réhabilitation de l'Ujumbé.

### **2.3.2 Suivi des recommandations de Mathieu Prévost, Architecte des Bâtiments de France (ABF) des Ateliers Prévost à Saint Denis de la Réunion**

Pour que l'Ujumbé prenne sa place sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, il est nécessaire que soient mené à son sujet des études et des recherches sur son intérêt historique, architectural, artistique, etc. Selon lui, les plafonds de l'Ujumbé méritent de bénéficier des études universitaires. Il nous a fortement recommandé d'intéresser des étudiants et de conduire des études comparatives dans l'Océan Indien et dans la zone .

A ce titre, nous avons contacté l'INP à Paris, l'Université de la Réunion et des universités marocaines et tunisiennes.

### **Questions et réponses sur le rapport moral**

*Quel est le lien entre le jumelage du Phare du Cordouan au Palais des sultans ?*

*Dans la perspective du classement des sites du Sultanat Historique des Comores au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, l'Ujumbé joue le rôle de précurseur dans la mesure où les autres sites sont dans un état de péril.*

*Nous avons donc la responsabilité d'être les ambassadeurs du patrimoine comorien même si cette mission ne nous est pas conférée par les autorités en charge du dossier.*

*Le jumelage du Palais des Sultans au Phare du Cordouan est d'abord un élément positif dans une éventuelle demande de classement mais encore et surtout, il nous permet d'élargir notre réseau et de bénéficier ou profiter d'un échange d'expérience.*

*A propos de la formation des guides*

*Monsieur Michel Claude a présenté un diaporama détaillant le contenu et le déroulement de cette formation.*

*Il a ensuite rendu compte de la mission qu'il mène depuis trois ans aux Comores afin d'y enclencher un processus de développement du tourisme durable. Ce dernier est très présent dans les îles de l'Océan Indien, exceptées les Comores.*

*La formation a débouché sur la mise en place d'un bureau des guides dans chaque île. Grâce à ce bureau il pourra être répondu aux demandes des touristes venus principalement de Mayotte.*

*Un premier pas dans cette direction a consisté en une mise en commun des différentes informations sur les sites naturels et culturels.*

*En réponses aux questions posées par mesdames Chérazade Nafa et Suzan Hirschi qui s'inquiétait de la nature scientifique de ces informations, Monsieur Michel Claude précise que les intervenants sont des professionnels reconnus dans leurs domaines respectifs.*

*Monsieur Olivier Bergossi, responsable du site « Comores On-Line » a présenté, comme il l'avait fait lors de l'AG de février 2020, les différents paramètres du site rassemblant des informations utiles aux visiteurs souhaitant visiter l'archipel.*

*Il signale que le demande d'information a connu un fort effondrement depuis l'apparition de la pandémie.*

*Monsieur Musbahou Ben Ahmed, directeur du CNDRS Anjouan et responsable de l'Antenne du CPC a confirmé que s'est tarie la venue de groupes des Naturalistes en provenance de Mayotte. Il plaide pour une action de promotion en direction de cette clientèle.*

*Monsieur Bertrand Flobert souligne l'intérêt que présente les îlots de Nioumachouwas et insiste sur la nécessité de la promotion du tourisme durable à partir de Mayotte.*

*Michel Claude a renchéri en soulignant que les spots de surf de Moya sont inconnus de la population locale mais très prisés par les pratiquants de ce sport dont la majorité vient de Mayotte.*

*Madame Hortense Belhôte, absente de cette réunion pour cause d'obligations professionnelles a fait diffuser un message video dans lequel elle décrit comment elle a été amenée à réaliser un film à Anjouan, au cours du premier trimestre 2021*

En 2019, elle a été mise en relation avec Idrisse Moussa par le biais de Farid Rachad qui lui a conseillé de faire appel à elle pour relire son scénario de film historique « Destin d'une île ». De là est né leur collaboration et la création de Mwangaza Production. Ils ont réussi à obtenir des subventions de l'ambassade de France grâce au CPC, ainsi que de la ville de Mutsamudu et du CNPA (Centre National pour l'Audiovisuel). Le tournage des 30 premières minutes (ou premier épisode : « Domoni 1782 »), a eu lieu au mois d'avril, chapeauté par Mohamed Ouma et Madjyd Yussuf, professionnels de l'audiovisuel. Les quo-réalisateurs travailleront cet été au montage et à la post production. Ils débutent les démarches pour le tournage des prochains épisodes. Hortense et Idrisse sont heureux de participer au rayonnement de l'histoire et de la culture des Comores.

Monsieur Musbahou Ben Ahmed a informé l'AG qu'il allait entreprendre un doctorat d'histoire à Madagascar et qu'il souhaitait bénéficier d'un encadrement universitaire.

## Compte Rendu Financier

Ce compte rendu comporte les comptes de l'association pour l'exercice 2019 (du 1<sup>er</sup> mars 2020 au 24 mai 2021) ainsi que le budget prévisionnel de la campagne 2021 pour la restauration du palais des sultans de Mutsamudu.

### 1 Compte de résultat

Charges	(en €)	Ressources	(en €)
Dépenses Courantes dont :	588	Solde Début d'exercice	477
Impressions 186		Cotisations	1 190
Hébergement Internet 89		Virement Rempart	12 725
Postes 194		Subvention Min Culture	10 000
Frais Bancaires 118		Subvention Henkel	25 500
Virements à l'antenne dont	16 252	Don	3 000
Restitution avance 3 000		Intérêt du Livret Bleu	63
Action REMPART 12 765			
Contrib Form guides 487			
Virement pour le Chantier	35 500		
		<b>Excédent : 615</b>	
Total Dépenses	52 340	Total Recettes	52 955

Avec un solde du compte bancaire évoluant de + 423 € au 1<sup>er</sup> mars 2020 à +598 € au 20 mai 2021 et un compte épargne passant de 56 € à 35 679 € les finances de notre association traduisent une maîtrise des dépenses courantes et une orientation marquée pour la constitution d'un « trésor de guerre » en vue de financer les futures campagnes de restauration d l'Ujumbé.

Quelques points méritent d'être soulignés.

- Passage express dans nos compte de 12 765 €. Nous avons servi de relais à une opération menée par REMPART dont le bénéfice sera pour nous l'amélioration de l'équipement de l'antenne du CPC à Mutsamudu qui devient notre centre opérationnel pendant de chantier de l'Ujumbé.

- Remboursement d'une avance faite par l'antenne pour couvrir les frais d'une opération de communication liée au chantier 2019 (Conférence sur la valorisation du patrimoine des Comores) qui n'avait pas pu mobiliser suffisamment de sponsors locaux. Le CPC a fait appel à des contributeurs en France pour éponger cette dette.
- Dans l'attente de leur emploi dans les travaux, les subventions reçues au cours de l'exercice ont été déposées sur le compte bleu où elle produisent une modeste rétribution (63 € en 2020 contre 92 en 2019).
- Spectaculaire progression du montant des cotisations qui est passé de 540 € en 2019 à la somme de 1190 € pour un effectif de adhérents-cotisants passé de 11 en 2019 à 27 en 2020.

## 2 Budget prévisionnel, Chantier Ujumbé exercice 2021 (€)

N°	Charges	Montants	N°	Produits	Montants
60	Achats et prest de service	8 000	741	Subv Min de la Culture	20 000
61	Services extérieurs	6 000	742	Subv Henkel	25 500
62	Autres services extérieurs	24 000	743	Subvention Amb France	8 000
	Publicité et publications	6 000	751	Contribution CPC	1 000
	Déplacements, mission	18 000	752	Sponsors privé	1 000
64	Charges de personnel	12 000			
65	Autres charges gestion cour	2 000			
66	Charges financières	200			
	Imprévu	3300			
	<b>Total des charges</b>	<b>55 500</b>		<b>Total des produits</b>	<b>55 500</b>

*Aucun commentaire ni demande d'information à propos du rapport financier ou de l'ouverture d'un compte bancaire à Mutsamudu dédié exclusivement aux chantiers.*

## Autres points de l'ordre du jour

### 1 Participation au Salon Solidarissimo en Novembre à Colmar.

*Cette manifestation à laquelle le Collectif a participé à trois reprises a été annulé comme les autres foires en 2020. Monsieur Michel Claude précise qu'elle se tiendra bien en 2021 et comme les autres années, notre association est conviée. Son intérêt n'est plus à démontrer. Les membres du bureau vont réfléchir sur notre participation et déterminer qui pourrait en prendre la responsabilité et quels moyens y affecter. Sachant qu'à l'époque de se tenue, la Présidente sera mobilisée à Anjouan par le chantier de l'Ujumbé de Mutsamudu.*

## 2 Vie de l'association

Comme chaque année, la Présidente sollicite les personnes présentes pour leur demander de participer au bureau de l'association.

7

Aucune candidature ne se manifeste. A partir de là, s'engage un échange sur la manière d'attirer dans l'association les jeunes comoriens.

L'idée est lancée de créer un prix du Collectif pour récompenser un travail universitaire ( thèse ou mémoire) consacré au patrimoine des Comores.

Diverses participants et notamment madame Françoise Coppens explique dans quelles conditions ce type de récompense peut être organisé

Madame Marie Noël Tournoux s'est proposée pour mener des investigations sur la faisabilité d'un tel projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente prononce la fin de l'Assemblée Générale et remercie les participants et l'organisatrice, Hanane Arhadi.

**Fin de l'AG du 24 mai 2021 à 19 h 00**

Nice le 12 juin 2021

La présidente Fatima BOYER



La secrétaire Hanane ARHADI



Le trésorier Bernard BOYER



8

IMPASSE RAMEY 75018 PARISTEL +33 (0)4 93 98 51 04 | MOBILE +33 (0)6 51 19 94 78 | E-MAIL :

PRESIDENTE@PATRIMOINEDESCOMORES.ORG

SIÈGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS DU XVIII<sup>ÈME</sup>, 15 IMPASSE RAMEY 75018 PARIS